Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/07/2024

FESTINS DE BOURGOGNE rappelle Tranche de terrine d'églefin et saumon



- Noms des modèles ou références concernés : **Terrine d'églefin et saumon**
- Marque : **FESTINS**
- **Lot 193431821 Date limite de consommation 02/08/2024**
- Conditionnements : **EN BARQUETTE SCELLEE**
- Date début/fin de commercialisation : **du 24/06/2024 au 16/07/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 89.096.002 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **BOUTIQUES FESTINS DAUMESNIL PARIS 12 ; BOUTIQUES FESTINS MARSANNAY 21160 MARSANNAY-LA-COTE; BOUTIQUE FESTINS DE CHEMILLY SUR YONNE; TRAITEUR FREDERIC CASSEL 77300 FONTAINEBLEAU**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listéria monocytogènes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 10 septembre 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0386479400**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre